

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
DE MONTREAL

Lecture du Dimanche

Publiée avec l'approbation de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Montréal.

Paraissant le Samedi.



PRIX DE L'ABONNEMENT :

Une piastre par an, payable d'avance. Le numéro : 2 cts.

Bureaux de " La Semaine Religieuse " à l'Archevêché de Montréal.

DIRECTEUR : M. l'abbé J. M. Emard.

Permis d'imprimer : † EDOUARD CHS, Archevêque de Montréal.

SOMMAIRE

Avis. — Dimanche de la Trinité. — Mandement de Mgr l'Archevêque de Montréal, ordonnant une quête en faveur de l'Asile St-Jean de Dieu. — La médaille du maréchal Bugeaud. — Apostolat de la Prière. — Une lettre inédite du P. Lacordaire sur la Présence réelle. — Procession de la Fête-Dieu. — Chronique : Nominations, ordinations, etc. — Nouvelles religieuses : Rome, Angleterre, Russie, Amérique, Brésil. — Décès.

PRIERES DES QUARANTE-HEURES

LUNDI	2	JUIN	— Ste Clotilde
MERCREDI	4	“	— S. Remi.
VENDREDI	6	“	— S. Norbert.

FETES DE LA SEMAINE

DIMANCHE	1	Juin	— 1 P. T. Ste Trinité, d. 2 cl.
LUNDI	2	“	— N. D. de B. d. m. (24 mai).
MARDI	3	“	— N. D. de Grâce, d. m. (1).
MERCREDI	4	“	— S. Frs de Caracc. C. d.
JEUDI	5	“	— PETE DIEU d. 1. cl. (d'obl.)
VENDREDI	6	“	— S. Norbert, E. C. d.
SAMEDI	7	“	— De l'Octave, sem.

OFFICES EXTRAORDINAIRES

DIMANCHE 1er JUIN. — Annonce de la Fête Dieu et rénovation des processions du baptême.

Cathédrale.—Jeudi 4, procession du S. Sacrement à la suite de la g. messe. Le S. Sacrement sera exposé jusqu'après le salut, à 7 hrs.

Tous les jours de l'Octave du S. Sacrement, salut à 7 h.

S. Vincent de Paul. (De Jésus), dimanche 1, bénédiction de 3 cloches par Mgr l'Archevêque, à 10 hrs.

Confirmation.—Dimanche 1, à 7½ h. à la Cathédrale, à 2 h. à Mile-End, à 4 heures et demie, au Collège de la Côte des Neiges.

Visite pastorale. — Lundi 2, à Chambly, mardi 3, à S. Luc, Mercredi 4 à S. Jean, jeudi 5, à S. Valentin, vendredi 6, à S. Blaise.

S. Joseph. — Dimanche 1, à 7 h. P. M., assemblée des membres de la Ligue du S. C. Sermon, bénédiction du S. Sacrement.

Mercredi 4, à 7 hrs, messe à l'autel de S. Joseph pour les associés de la Confrérie de S. Joseph, recommandations aux prières, etc.

A 3 hrs P. M. le même jour, réunion des Dames patronesses de l'Asile de Bethléem. Salut et sermon.

Prières pour le mois du S. Cœur, tous les soirs à 7 h. et quart.

DIMANCHE 1. — Fête du Titulaire de la T. S. Trinité, à Contrecoeur. Les paroisses de S. Urbain, Ste Théodosie et Ste Emmélie n'ont point de solennité de leurs titulaires, cette année.

Jeudi 4, fête du Titulaire du T. S. Sacrement, à Howick.

DIMANCHE 8.—Solennité des Titulaires de N. D. de Grâce, Ste-Clotilde et S. Norbert.

AVIS

Monseigneur l'Archevêque de Montréal ordonne par le présent avis, à tous les prêtres du diocèse, d'ajouter à la messe, tant que le besoin du beau temps se fera sentir, l'oraison "*Ad postulandam serenitatem*"

C'est encore le désir de Sa Grandeur que l'on fasse, dans toutes les églises, les prières et processions indiquées pour la même fin dans le Rituel.

Communiqué de l'Archevêché.

Montréal 27 mai 1890.

DIMANCHE DE LA TRINITE

" Ecoute, Israël : Le Seigneur ton Dieu est un Dieu unique (Deutér. vi). "

I. Entrons dans la profonde pensée de l'Eglise qui place le mystère auguste de la Trinité à la suite de toutes les solennités de l'année chrétienne. C'est à ce dogme sacré que la série des fêtes vient aboutir comme à son terme final. Dieu est le principe et la fin de toutes choses ; il est l'auteur de la création, de la rédemption et de la sanctification de l'homme. A Lui se rapportent tous les actes d'adoration et de reconnaissance.

Ne cherchons point à sonder la majesté du divin mystère ; mais en notre qualité de créatures de Dieu, d'enfants de Dieu, de serviteurs et de servantes de Dieu, rendons à la très sainte Trinité un triple hommage d'amour, de sacrifice et d'obéissance.

II. Elevons notre regard au-dessus des choses visibles pour contempler, dans le mystère de la Trinité, le Dieu unique et trois fois saint : " Dieu est amour. " Il a aimé de toute éternité ; dès lors il ne pouvait, avant la création, aimer que lui-même. Dieu aimant et Dieu aimé sont donc les deux premiers termes

de cet ineffable mystère. Mais à ces deux termes s'unit le troisième, le Saint-Esprit, amour substantiel procédant éternellement de l'un et de l'autre, comme la vivante et mutuelle communication du Père et du Fils ; trois termes distincts dans l'unité de la nature divine, source de toute vie, cause initiale de ce qui existe.

Aimons et adorons notre Dieu de toute notre âme, de tout notre esprit et de toutes nos forces, en répétant avec l'Eglise : Gloire au Père et au Fils et au Saint-Esprit dans les siècles des siècles ! ”

MANDEMENT

DE

MONSEIGNEUR EDOUARD - CHARLES FABRE

ARCHEVÊQUE DE MONTRÉAL

Ordonnance une quête en faveur de l'Asile St-Jean de Dieu, détruit par un incendie, le 6 mai 1890.

EDOUARD-CHARLES FABRE, par la Grâce de Dieu et du Siège Apostolique, Archevêque de Montréal, etc.

Au clergé séculier et régulier, aux communautés religieuses, et à tous les fidèles de l'Archidiocèse de Montréal, salut et bénédiction en Notre Seigneur.

Nos Très Chers Frères,

Dieu, qui veut convertir en les châtiant les peuples coupables, leur envoie des fléaux qui sont les instruments de sa justice et de sa miséricorde.

Souvent aussi, il se plaît dans son infinie bonté à visiter par

des épreuves douloureuses et méritoires, les âmes qu'il poursuit d'un amour particulier.

C'est le devoir de ceux qui croient avoir mérité et attiré les effets de sa colère, de s'incliner sous sa main paternelle dans les sentiments d'un sincère repentir, pour implorer ensuite, avec une piété véritable, l'éloignement de nouvelles calamités.

Mais, quand Dieu inflige aux âmes de son choix des maux temporels destinés à les purifier davantage et à les détacher plus complètement de la terre, il veut que ces maux soient acceptés sans murmure, avec une soumission parfaite et un complet abandon.

Comme le saint homme Job, dont l'Écriture nous retrace la touchante histoire, loin de nous laisser abattre alors sous le poids de l'affliction, et surtout loint de nous laisser détourner des voix de la justice et de la vertu, nous devons plutôt redire ces paroles empreintes de la plus douce et de la plus confiante résignation : le Seigneur m'avait tout donné, le Seigneur m'a tout ôté, que son saint Nom soit béni.

Le sinistre épouvantable dont l'annonce soudaine et le récit navrant vous ont, comme Nous même, remplis de consternation et de douleur, aura sans doute réveillé en vous, Nōs Très Chers Frères, ce double sentiment : celui de la pénitence, d'abord, et d'un amer regret pour les péchés et les crimes qui ont pu être au milieu de nous la cause d'un pareil malheur. Car, Nos Très Chers Frères, c'est une calamité publique, dont souffre le pays tout entier, et à ce point de vue, sans vouloir sur cet événement douloureux sonder les desseins de la Providence, pouvons-nous affirmer qu'il n'est pas un avertissement solennel donné par Dieu à notre pays. Sans doute, la Religion est ici honorée et servie, mais n'avons nous pas cependant à déplorer et à signaler trop souvent l'existence de désordres très graves qui ont pour effet la ruine d'un grand nombre d'âmes, et si, en particulier, Nous Nous rappelons les menaces terribles prononcées par le Seigneur contre ceux qui profanent son jour, ne devons nous pas nous frapper la poitrine en présence des maux qui nous arrivent et dire en toute sincérité : *Merito hæc patimur*, nous l'avons mérité.

“ Si vous ne gardez mes saints jours, je vous visiterai par la misère ; vous aurez beau semer, vous ne recueillerez rien ; le ciel sera pour vous de bronze et la terre de fer ; la sécheresse

brûlera vos récoltes ou la grêle les emportera ; les maladies, les pestes, les famines vous accableront ; le feu se mettra dans vos maisons et consumera tout ce que vous aurez amassé (Lev. 26).”

Quoiqu'il en soit, et tout en retirant de ces paroles une leçon efficace pour l'avenir, nous devons laisser dominer dans nos cœurs le sentiment d'une soumission amoureuse et filiale envers Celui à qui tout appartient, qui donne et reprend à son gré, et qui revendique à bon droit tout honneur, tout amour et toute gloire.

Nous ne jugeons pas nécessaire de vous raconter en détail cette catastrophe qui, en quelques heures, a fait disparaître une de nos maisons les plus chères, et jeté dans le deuil des centaines de familles.

L'Asile St-Jean de Dieu, comme vous le savez, N. T. G. F., avait été élevé au prix des plus grands sacrifices ; les malades, amenés de toutes les parties du pays, y étaient reçus avec une cordialité parfaite ; les religieuses qui en avaient la charge se sont constamment dévouées à cette œuvre difficile et ingrate avec un désintéressement qui vous est assez connu ; grâce à leur zèle, à leur activité, à leur industrie, et surtout grâce à l'inaltérable affection dont elles entouraient leurs patients, elles avaient réussi à faire, de cet asile, un monument de la charité chrétienne qui faisait la gloire de notre patrie et l'admiration des étrangers.

De cet asile, il ne reste aujourd'hui que des ruines. Le feu a tout détruit. En dépit des efforts les plus persistants, des secours les plus actifs, des actes les plus héroïques, rien n'a pu être sauvé de l'immense édifice ni des richesses qu'il contenait. C'est un désastre absolu, effrayant.

Les pertes matérielles, très considérables, nous ont cependant causé une faible douleur, si nous la comparons à l'affliction profonde avec laquelle nous avons dû constater que plusieurs personnes avaient péri dans les flammes.

Pourtant, chacun a fait noblement son devoir : les sœurs, les tertiaires, les médecins, les frères de la charité, les employés de l'asile, les pompiers de Montréal, les citoyens venus en grand nombre de toute part ont apporté dans l'œuvre de sauvetage une incroyable énergie ; méprisant les fatigues et risquant leur vie même, ils ont accompli des prodiges pour arracher à une mort certaine un grand nombre de malheureux s'obstinant à rester

ou à retourner au milieu du danger. Malgré cela, Nous avons à déplorer la perte d'un nombre encore inconnu de malheureuses victimes.

Les sœurs hospitalières, résignées et infatigables au milieu d'une si grande infortune, ont réussi à contrôler presque tous leurs chers malades ; elles les ont aussitôt groupés, en divers lieux et, redoublant de vigilance et de bons soins, elles s'appliquent, depuis le jour du sinistre, à leur épargner les privations qui en sont la conséquence naturelle.

Mais leur seul dévouement ne saurait empêcher que les patients souffrent de l'exiguïté du local où ils sont rassemblés, et de l'insuffisance d'un aménagement improvisé ; tout ayant péri dans l'incendie, ils manquent de vivres, de meubles, de vêtements. Des secours, il est vrai, leurs sont parvenus, des personnes charitables, sans attendre une demande formelle, se sont empressées d'offrir, en nature ou en argent, des aumônes reçues avec reconnaissance ; ces dons, très généreux, ne pouvaient cependant rencontrer que les besoins les plus urgents ; il faut maintenant que la charité publique vienne au plus tôt refaire à ces malheureux infirmes une existence plus confortable.

Ils ne sauraient, en effet, rester longtemps sous des abris insuffisants par l'espace et inaptes par la disposition à remplir, même d'une manière temporaire, le but d'un asile. Aussi, les sœurs comprenant toutes les exigences d'une situation aussi pénible, ont-elles décidé de se mettre à l'œuvre et d'élever sans plus de retard des bâtiments provisoires, assez spacieux et dans lesquels les patients pourront recevoir les soins convenables.

Pour leur aider, N. T. C. F., Nous venons demander votre obole. L'œuvre dont il est question avait déjà droit à toutes vos sympathies ; désormais, elle commande votre charité ; donnez, donnez généreusement ; Notre-Seigneur Jésus-Christ qui promet une si belle récompense à qui donne en son nom un simple verre d'eau, ne manquera pas de bénir votre aumône ; au centuple Il vous rendra ce que vous aurez bien voulu sacrifier en faveur de ces pauvres infirmes qui sont sans vêtements, souffrent du froid et de la faim, et sont à peine protégés contre les intempéries. L'occasion est belle pour vous de jeter dans le sein de ceux qui souffrent une aumône généreuse qui sea votre protection (Eccl. 29-15) ; elle vous obtiendra pour cette vie des bénédictions abondantes et au jour de votre mort vous mériterez

que Jésus vous adresse ces paroles : " Venez, les bénis de mon Père, prendre possession du royaume qui vous a été préparé ; car j'ai eu faim et vous m'avez donné à manger, j'ai eu soif et vous m'avez donné à boire, j'étais sans vêtements, vous m'en avez couvert, j'étais sans abri et vous m'avez accueilli (Math. 25-34). "

A ces causes, le Saint Nom de Dieu invoqué, Nous avons réglé, statué, ordonné ; réglons, statuons, ordonnons ce qui suit :

1o Le dimanche de la Très Sainte Trinité, premier jour de juin prochain, il sera fait dans toutes les églises et chapelles publiques de l'Archidiocèse, une quête en faveur de l'Asile St-Jean de Dieu.

2o Le produit de cette quête sera transmis à l'Archevêché dans les deux semaines qui suivront.

3o Les personnes qui voudraient envoyer du linge ou des provisions adresseront ces effets directement à la Révérende Mère Supérieure de l'Asile.

4o La quête pour le denier de St-Pierre sera renvoyée à la fête de SS. Pierre et Paul.

Sera le présent Mandement lu au prône de toutes les églises où se fait l'office public et au chapitre de toutes les Communautés religieuses, le premier dimanche après sa réception.

Donné à Montréal, à l'Archevêché, sous Notre seing et sceau et le contre-seing de Notre Chancelier, le 15 mai de l'année 1890.

† EDOUARD CHS, Arch. de Montréal.

Par Mandement de Monseigneur,

J. M. EMARD, Ptre,
Chancelier.

LA MEDAILLE DU MARÉCHAL BUGEAUD

(Récit de Mgr Lavigerie).

En 1841, le maréchal Bugeaud vint prendre la direction des affaires de la plus difficile des guerres. Sa famille était dans les angoisses, parce qu'on savait qu'il était toujours le premier au

feu. L'une de ses pieuses filles lui demanda, la veille de son départ, d'accepter de sa main une médaille de la Sainte Vierge et de lui permettre de la passer à son cou, comme une sauvegarde contre tant de périls ; il accéda au désir de son enfant et lui laissa placer sur sa poitrine, attachée à un simple cordon, une petite médaille en argent.

Le jour même, le général dînait à Hérigieux, dans une société nombreuse, fort peu chrétienne comme la société officielle de ce temps là. L'évêque du diocèse s'y trouvait pourtant, et comme il exprimait au général son espoir que Dieu protégerait ses armes :

— “ Ah ! Monseigneur, répond Bugeaud, je ne suis pas un incrédule ; moi aussi j'ai confiance en Dieu, et pour vous en donner la preuve, voici une des armes que j'emporte avec moi ! ”

Et en disant ces mots, le gouverneur de l'Algérie tira de sa poitrine la petite médaille suspendue à son cordon.

— “ C'est une médaille de la Sainte Vierge, dont j'ai promis à ma fille de ne plus me séparer ! ”

Le vieux maréchal a tenu sa parole. Dans toutes ses guerres d'Afrique, la petite médaille de la sainte Vierge est restée sur son cœur, et Marie s'est plu à récompenser la confiance de l'enfant et l'acte de foi du maréchal. Il sortit sain et sauf de tous les périls de ses dix-huit campagnes, où tant de braves tombèrent à ses côtés, sous les coups des Arabes. Aussi, lorsqu'il partit d'Alger, voulut-il garder sa petite médaille en témoignage de reconnaissance. Elle était encore suspendue à son cou lorsqu'il mourut dans les sentiments les plus admirables, et c'est après sa mort que sa fille a repris avec respect l'image de Marie sur la poitrine du vieux soldat.

Cette médaille, pauvre en elle-même, mais si précieuse par tous ses souvenirs, je l'ai demandée et obtenue pour le sanctuaire de Notre-Dame-d'Afrique, où elle repose aux pieds de la Madone, entre l'épée du vieux duc d'Isly et celle du brave Yusuf.

Je l'ai fait encadrer dans un cercle d'or, sur lequel ceux qui viennent visiter Notre-Dame-d'Afrique peuvent lire ces paroles :

“ Médaille de la très sainte Vierge que le maréchal Bugeaud a portée sur sa poitrine pendant toutes les guerres d'Afrique et qu'il avait encore à son heure dernière. ”

Sa fille, Mme la comtesse Féray d'Isly, des mains de laquelle

il l'avait reçue et qui l'a reprise après sa mort, l'a donnée au sanctuaire de Notre-Dame d'Afrique.

APOSTOLAT DE LA PRIERE

LIGUE DU CŒUR DE JÉSUS.

Intention générale pour juin 1890

*Désignée par S. Em. le Cardinal Préfet de la Propagande et bénie
par Sa Sainteté Léon XIII :*

LA MESSE QUOTIDIENNE A PROMOUVOIR.

Déjà, en 1872, un zélé missionnaire de Syrie écrivait au *Messenger* : “ Je voudrais faire pousser, partout à la fois, un immense cri d'amour pour la messe quotidienne ! ” (T. XXII, p. 336).

“ En vérité, dit un éminent Prélat, Mgr Vaughan, les Bienheureux eux-mêmes verseraient, s'ils le pouvaient, des larmes de sang, en voyant ce que le genre humain perd de grâces, chaque jour, par ignorance de la valeur de la sainte messe ! Combien de catholiques n'ont jamais compris qu'elle est réellement le centre unique de tout le culte dans le monde entier ; que c'est par elle que toutes les créatures rendent à Dieu des hommages d'adoration et d'action de grâces qui ont une valeur infinie, et que, d'autre part, semblable à un fleuve immense dont la source est au Calvaire, elle répand dans l'âme de tous ceux qui l'entendent avec foi et dévotion toutes sortes de biens spirituels, et même temporels. ”

Aussi l'Église désire-t-elle avec ardeur voir tous ses enfants assister chaque jour au saint Sacrifice, à moins d'impossibilité véritable, et participer ainsi plus largement à l'inestimable don que nous offre le Cœur de notre Dieu. Si, conformément à ses désirs légitimes, chaque matin, les foules chrétiennes emplis-

saient nos temples, quelle consolation alors pour les pasteurs ! Quelle prospérité obtenue à toutes les œuvres catholiques ! Combien vite enfin la Révolution antichrétienne serait vaincue, et le règne du sacré Cœur établi dans les sociétés et dans les âmes !

Prière quotidienne pendant ce mois.

Divin Cœur de Jésus, je vous offre, par le Cœur immaculé de Marie, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes vos autres intentions.

Je vous les offre en particulier, pour que les âmes chrétiennes s'efforcent d'acquitter envers vous, par l'assistance habituelle au saint Sacrifice, le tribut quotidien de leur amour reconnaissant.

UNE LETTRE INEDITE

DU

PERE LACORDAIRE (1)

- Sur la Présence réelle.

Flavigny, 11 juin 1853.

Monsieur,

Dans une occasion solennelle, Jésus-Christ a dit : *Ceci est mon corps, Ceci est mon sang.* — Evidemment il a voulu dire quelque chose, quelque chose de grave, d'important, de divin : mais qu'a-t-il voulu dire ? Il faut d'autant plus que nous le sachions, qu'il a ajouté : *Faites ceci en mémoire de moi.* Qu'a-t-il voulu que nous fassions ? Manger du pain ou boire du vin en souvenir de lui ?

(1) Une famille catholique qui compte parmi ses meilleurs souvenirs d'avoir donné l'hospitalité au P. Lacordaire durant ses voyages en Belgique, et qui a conservé un bon nombre de lettres de l'illustre Dominicain, a bien voulu nous donner communication de son précieux trésor. Parmi les autres lettres, d'un caractère tout à fait intime, il s'en trouve une sur la présence

Mais alors pourquoi dire : *Ceci est mon corps, Ceci est mon sang* ? Il fallait dire simplement : *Mangez du pain et buvez du vin en souvenir de moi*. Il ne l'a pas dit, il a dit solennellement, mystérieusement : *Ceci est mon corps, mangez ; Ceci est mon sang, buvez*. Et ailleurs, au chapitre vi de l'Évangile selon saint Jean, il a tenu de longs discours au sujet de ce mystère, annonçant : *que celui-là aurait en lui la vie éternelle, qui mangerait son corps et boirait son sang : que son corps était véritablement une nourriture et son sang véritablement un breuvage*. Encore une fois, qu'a-t-il voulu dire ? Il ne suffit pas de répéter des mots, il est nécessaire de savoir ce qu'ils signifient. Or, on ne peut le savoir sans en donner une explication, et donner une explication c'est ajouter aux mots primitifs des mots qui en précisent le sens. Quand je demande à Luther ce que signifient ces fameuses paroles, il me répond que Jésus-Christ est *sous le pain, dans le pain et avec le pain*. Lui répondrai je qu'il ajoute quelque chose aux paroles de Jésus-Christ ? Non assurément, puisque je lui demande une explication, c'est à-dire un développement, mais je lui répondrai que son explication est fautive, ce qui est bien différent.

Quand donc les protestants, ou une certaine classe de protestants, nous reprochent d'ajouter quelque chose à ces mots : *Ceci est mon corps*, ils ne savent ce qu'ils disent ; tout ce qu'ils peuvent nous reprocher c'est de mal expliquer les paroles de Jésus-Christ. Là est la question. La foi ne consiste pas à répéter machinalement et mot à mot ce qu'a dit Jésus-Christ mais à bien entendre ce qu'il a dit afin de bien croire.

Cela posé, l'Église catholique a cru, dès l'origine, que ces paroles de Notre-Seigneur signifiaient qu'il est *réellement présent sous les apparences du pain et du vin* : qu'il n'y a plus ni pain ni vin, puisqu'il a dit : *Ce pain et ce vin sont mon corps et mon sang* ; que le corps de Notre-Seigneur étant sous les apparences du pain et du vin, son âme y est aussi unie à son corps, parce qu'il est

réelle, et on veut bien nous autoriser à la reproduire dans la *Revue*. Nos lecteurs seront heureux de prendre connaissance de ces pages inédites, et ils admireront avec quelle sollicitude le grand orateur, malgré ses immenses occupations, prenait le temps d'éclairer et d'arrimer dans la foi des âmes qu'il savait tourmentées par des doutes pénibles sur nos saints Mystères.

E. G., Pr. du T. S. S.

écrit que *le Christ une fois ressuscité ne meurt plus* ; que son corps et son âme étant sous les apparences du pain et du vin, sa divinité y est aussi, parce que le Christ est un, indivisible, éternellement Fils de Dieu et Fils de l'homme. L'Eglise catholique a donné cette interprétation, non pas seulement parce qu'elle résulte naturellement des expressions de Jésus-Christ, mais parce qu'elle tient cette interprétation d'une tradition apostolique, ininterrompue, ayant pour source par conséquent ceux qui avaient vécu avec Jésus-Christ et qui lui avaient demandé sans doute ce qu'il entendait par ces fameuses paroles : *Ceci est mon corps, Ceci est mon sang*. De là vient qu'on accusait les premiers chrétiens d'inuoler des enfants dans leurs mystères et de se rassasier de leur chair et de leur sang.

Mais encore même que l'Eglise entendit mal ces paroles, il serait ridicule de lui reprocher seulement d'y *ajouter*, il faudrait lui reprocher d'y *ajouter à tort*. Luther, Calvin, y ajoutent aussi quelque chose, et nous leur disons : Vous ajoutez mal.

Quant à l'argumentation tirée des effets naturels qui se produisent dans les hosties, elle n'est pas moins dénuée de sens. Ou bien il fallait que Jésus-Christ se cachât sous des apparences, ou bien il fallait qu'il se montrât visiblement dans l'Eucharistie : c'était l'un ou l'autre. S'il se fût montré visiblement, ce miracle perpétuel eût rendu la foi une évidence, c'est-à-dire ruiné les fondements de la religion, qui repose sur une adhésion libre de l'intelligence à la parole de Dieu ; il fallait donc qu'il se montrât sous des apparences, et pour que ces apparences ne fussent pas un autre miracle perpétuel, il fallait qu'elles fussent naturelles, c'est-à-dire qu'il en fût d'elles ce qui est des réalités. — Dirait-on que cela était impossible à Dieu ? Quoi ! Dieu peut produire des apparences, il peut substituer *ce qui imite à ce qui est*, et il ne pourrait pas pousser jusqu'au bout l'imitation ! Il peut créer, et il ne pourrait pas imiter parfaitement ! Cela est-il convenable ? Jésus-Christ a pris un corps réel, et il ne pourrait pas se revêtir d'un corps phantastique, ou plutôt cacher son corps réel sous un corps phantastique ! Car les apparences dans l'Eucharistie ne sont que cela ; elles sont un corps phantastique cachant un corps réel : et il faut bien qu'un corps phantastique ne répugne pas à l'esprit humain, puisque l'esprit humain, en dehors même des choses de la foi, se sert de cette expression. Il y a eu des hérétiques qui ont soutenu que Jésus-Christ n'avait

jamais eu qu'un corps phantastique, qu'il avait paru manger, boire, dormir, souffrir dans sa chair les effets des coups et de la mort ; ils trouvaient cela tout simple. N'est-il pas plus simple encore qu'un pain phantastique paraisse brunir, se moisir, tomber en poussière (1) ?

Voilà, Monsieur, quelques éclaircissements sur les difficultés que vous avez bien voulu me soumettre. En général, je ne connais rien de plus pauvre que les difficultés protestantes. L'incrédule n'admettant pas les éléments de l'ordre surnaturel, rejetant toute intervention mystérieuse et miraculeuse de Dieu dans l'humanité, il peut, faute de base, acculer sa raison à des obstacles sérieux : mais le protestant ! Un homme qui admet la grâce, le mystère, le miracle, l'ordre extraordinaire, la nature surnaturelle, comment voulez-vous qu'il oppose à l'Eglise quelque chose qui fasse illusion ? Qu'est-ce qu'un mystère ou un miracle de plus quand on en admet la base ? Aussi le protestantisme n'est qu'une *haine du clergé catholique*, une horreur d'être gouverné dans la vie spirituelle par d'autres hommes, de se confesser à eux, de s'humilier devant eux, d'être châtié par eux, de reconnaître en eux Jésus-Christ et le Saint-Esprit. Le protestantisme admet Jésus-Christ mort, mais non pas Jésus-Christ se survivant dans ses membres visibles : voilà tout le secret. Le reste est le coloris donné à la révolte, parce qu'il faut à toute révolte des griefs.

Vous n'aviez pas besoin d'excuse, Monsieur, pour me demander ces petites pages. Je suis charmé de vous les envoyer et de vous renouveler l'hommage de mes sentiments très distingués.

FR. HENRI-DOMINIQUE LACORDAIRE.

Prov. des Fr. Préch.

(Revue T. S. Sacrement).

Le nom de Marie veut dire : Etoile de la mer. Si nous fixons sur elle nos regards, elle nous dirigera, comme une étoile polaire, pendant que nous naviguons sur l'Océan de cette vie.

(1) Dans la pensée du P. Lacordaire, ces expressions : *corps phantastique, pain phantastique*, ne contredisent nullement, croyons nous, la *réalité objective des saintes espèces* ; elles indiquent seulement la permanence des seuls accidents du pain dans l'Eucharistie, accidents qui demeurent l'apparence sensible d'une substance qui n'existe plus, et qui, d'ailleurs, sont eux-mêmes l'objet propre des sens et de l'imagination.

PROCESSION DE LA FETE - DIEU

PAROISSE NOTRE-DAME.

Ordre de la procession.

1. Ecole des Sœurs de la Congrégation Notre-Dame.
2. Les Orphelines de St-Joseph.
3. Congrégation de Marie Immaculée.
4. Congrégation de N. D. de la Victoire.
5. Congrégation du Saint-Nom de Marie.
6. Les Dames de Ste-Anne, de la Bonne Mort, de la Sainte Famille et de l'Adoration Diurne.
7. Les Sœurs Grises.
8. Les Sœurs de la Congrég. N. D.
9. Ecole des Frères.
10. La Ligue du Sacré-Cœur.
11. La Société de Tempérance.
12. Société des Commis-Marchands.
13. Mont St-Louis.
14. Ecole Normale.
15. Collège Ste-Marie.
16. Collège de Montréal.
17. Congrégation des Hommes.
18. Chœur de Notre-Dame.
19. Le Clergé.
20. LE DAIS.
21. MM. les Marguilliers. — Le Barreau.

Ordre des paroisses.

(En avant).

1. Paroisse St-Louis.
2. " St-Charles.
3. " St Gabriel.
4. " N. D. du Bon Censeil.

5. " St Jean-Baptiste.
6. " Sacré-Cœur.
7. " Ste-Brigide.
8. " St Joseph.
9. " Ste-Anne.
10. " St-Jacques.
11. " Notre-Dame.

LE DAIS.

(En arrière).

12. Paroisse de Saint Patrice.

Parcours.

- | | |
|----------------------|---------------------|
| 10. Place d'Armes | 40. Rue St-Laurent. |
| 20. Rue St-Jacques. | 50. " Iagachetière. |
| 30. Côte St-Lambert. | 60. " Visitation. |
| 70. Rue Notre-Dame. | |

La procession se mettra en marche à 8½ heures.

CHRONIQUE

Demain, premier dimanche du mois, il y aura réception à l'Archevêché, à huit heures du soir.

* * *

NOMINATION.

Par décision de Monseigneur l'Archevêque de Montréal, ont été nommés :

- M. J. T. Gaudet, curé de l'Epiphanie.
- M. A. Meunier, vicaire à Ste-Philomène.
- M. A. J. Desautels, vicaire à St-Rémi.
- M. U. Geoffrion, vicaire à St-Vincent de Paul, Laval.

* * *

ORDINATIONS.

Par Monseigneur l'Archevêque de Montréal, en l'église de Ste Anne de Varennes, le 24 mai 1890.

Tonsure : MM. A. Arbour, Montréal.

L. Demers, “

C. Leblanc, “

J. Picotte, “

En l'Eglise de la Sainte-Famille, Boucherville, le 26 mai 1890.

Ordres-Mineurs : M. Delphis Desroches, Montréal.

* * *

La Confrérie de St Joseph, établie dans l'Eglise de St-Joseph, rue Richmond, et affiliée à l'Archiconfrérie de Beauvais, France, compte déjà plusieurs centaines d'associés.

Voici le but de cette association, enrichie des plus précieuses indulgences.

1o. De développer le culte de St-Joseph.

2o. D'attirer la puissante protection de ce grand Saint sur la personne auguste du Souverain-Pontife, sur le Canada, le clergé, les communautés religieuses et les familles chrétiennes.

3o. De solliciter la conversion des pécheurs endurcis, et de leur obtenir la grâce d'une bonne mort.

4o. De demander la paix et l'union dans les familles, et la grâce, pour les parents, d'élever chrétiennement leurs enfants.

5o. De demander l'éloignement des dangers qui se rencontrent si souvent dans les usines et les ateliers.

6o. De demander que les dimanches et fêtes d'obligation soient gardés plus religieusement.

7o. De demander à St Joseph sa protection dans les affaires difficiles et désespérées; soit dans l'ordre spirituel, soit dans l'ordre temporel.

8o. Enfin, de prier St-Joseph pour obtenir l'extirpation du blasphème et de l'intempérance.

Conditions d'admission.

Pour faire partie de la Confrérie, il faut se faire inscrire sur

le Registre de la Confrérie, et réciter tous les jours l'*Ave Maria* ou *je vous salue Marie*, avec trois fois l'invocation : *St-Joseph, priez pour nous.*

Chaque associé devra payer annuellement une contribution d'au moins 25 centins. Ceux qui peuvent donner davantage sont invités à le faire. Ces contributions sont employées à promouvoir le succès de l'œuvre.

Réunions.

Le 1er et le 3me mercredi de chaque mois. La messe est dite ce jour-là à l'autel de la Confrérie, aux diverses intentions de l'œuvre. Le 3me dimanche de chaque mois, à 7 heures du soir, sermon, recommandations aux prières et salut du Saint-Sacrement. — *Allez à Joseph.*

Montréal, le 6 décembre 1889.

Vu et approuvé : EDOUARD-CHS, Arch. de Montréal.

Tous les dévots serviteurs de St-Joseph aimeront sans doute à faire partie de cette pieuse association. On peut se faire inscrire au presbytère de St-Joseph.

NOUVELLES RELIGIEUSES

Rome. — Le Souverain Pontife vient d'écrire une lettre à l'Archevêque de Cologne pour lui recommander, ainsi qu'aux autres évêques d'Allemagne, d'envoyer des missionnaires dans les pays d'Afrique soumis au protectorat du gouvernement germanique et où l'empereur a décidé qu'un libre accès serait laissé aux missionnaires.

Le sénat italien, qui avait voté docilement les premiers articles de la loi sur les Œuvres pies, et en avait exclu le clergé, vient de refuser le vote de l'article 86. C'était la confiscation pure et simple de la plupart des fondations pieuses. La loi modifiée par le Sénat va retourner devant la Chambre.

— *L'Osservatore romano* consacre un article à la journée du 1er mai, intitulé : " Entre la lumière et les ténèbres. " Il dit que pour résoudre la question sociale, il faut recourir à la religion et au Pape ; la maçonnerie tend à tuer le peuple, le catholicisme le sauvera.

Angleterre. — Les désertions commencent à avoir lieu par groupes. Pendant ce carême, dans une seule paroisse du nord de Londres, cent membres de l'église anglicane se sont convertis à la religion catholique, et à Brighton, on évalue à 500 le nombre des convertis.

Russie. — Il y a quelque temps, les journaux russes publiaient une liste de nomination de nouveaux évêques pour les diocèses de Pologne privés de leurs pasteurs. Cette liste est agréée en même temps par le Pape et par le Czar, après des négociations qui ont duré plus d'un an. On annonce aujourd'hui que le Czar vient d'adresser au Souverain-Pontife une lettre de remerciements.

Il y a quelques six ans, un arrangement du même genre intervint entre les deux autorités ; quelques mois après l'archevêque récemment nommé de Mohilew prenait le chemin de l'exil.

Plaise à Dieu et au Czar que pareille conclusion ne se reproduise point pour un ou plusieurs des nouveaux pasteurs donnés par le Pape à l'Eglise catholique de Pologne.

La lettre du Czar est " très cordiale " dit-on ; la grande marque de cordialité serait de la part de ce souverain de faire revenir des régions de l'Oural les pauvres catholiques Uniates que son " saint (!) Synode " y a fait exiler brutalement, pour cause de catholicisme, après avoir confisqué tout leur avoir.

Amérique. — L'archevêque de Mexico a établi dans son diocèse l'OEuvre de la Propagation de la Foi.

Brésil. — Il faut naturellement s'attendre à des nouvelles de plus en plus mauvaises, la révolution brésilienne ayant eu dès le commencement un caractère anticatholique. Déjà un décret a supprimé l'enseignement religieux dans les établissements d'instruction relevant de l'Etat.

AUX PRIERES

Sr Marie-Louise Descarie de Ste-Marie Benjamin, Cong. N. D.

B. E. McGALE

PHARMACIE

2123 Rue Notre - Dame 2123
MONTREAL.

Le dimanche :

De 1 heure à 2 heures P. M.

" 5 " à 6 " "

" 8 30 à 9.30 "

VIGNOBLES CANADIENS

Comte d'Essex Ont.

ERNEST GIRARDOT & CIE., Propriétaires.

Vin de Messe approuvé par Son Eminence le Cardinal Taschereau par Mgr Fabre et les autres évêques du Canada, employé dans presque tous les Evêchés de la puissance et aussi dans presque tous les collèges de la Province de Québec. Vin de Table de première qualité.

Satisfaction garantie. Nous expédions directement de nos caves. Pour prix et autres informations s'adresser à

ERNEST GIRARDOT & CIE,

SANDWICH, ONT.

NOTE.—Nos vins se conservent parfaitement en barriques.

CHAPLEAU FRERES

IMPRIMEURS

Livres et Pamphlets. Factums, Circulaires. Entetes de Compte. Etc.

Specialités:—POUR COMMUNAUTES RELIGIEUSES

193 RUE ST. URBAIN.

CLOCHES POUR EGLISES

MEARS & STAINBANK,

Etablis en 1570

FONDERIE de CLOCHES de WHITECHAPEL (Londres Ang).

MENEELY & CIE

ETABLIS EN 1826.

WEST TROY, N. Y.

HUGH RUSSEL,

Agent.

43 RUE ST-FRANCOIS-XAVIER, - MONTREAL.

Prix donnés sur demande pour cloches délivrées soit à Montréal, soit à la gare de chemin de fer ou au quai de bateau à vapeur le plus près.



LIVRES Anciens et Modernes achetés et échangés, catalogues publiés trimestriellement. Librairie scientifique. Papeterie à bon marché.

GRANGER FRERES,

No 1699, RUE NOTRE-DAME, 2e porte a l'Est de l'Eglise
Notre-Dame, Montreal.

VICTOR THERIAULT

ENTREPRENEUR DE POMPES FUNEBRES

16½ et 18 Rue Saint-Urbain MONTREAL.

Téléphone No 1399.

PRIX MODÉRÉS.

Spécialité : Embaumer.

QUERY FRERES

ARTISTES-PHOTOGRAPHES

EMPLOYÉS PENDANT DE LONGUES ANNÉES A LA MAISON NOTMAN
No 10, RUE ST-LAMBERT.

Conditions spéciales pour le clergé et les communautés religieuses.

FERRONNERIE A BON MARCHÉ

Avant son déménagement au No-6 Rue St-Laurent,
au mois d'AVRIL PROCHAIN

10 a 25 pour cent D'ESCOMPTE

Chez L. J. A. SURVEYER 1588 Notre-Dame.

CHARLES A. BRIGGS

CHAPELIER et MANCHONNIER

MAISON FONDÉE EN 1862

Chapeaux de Feutre, de Soie, Etc., Etc

2097 RUE NOTRE-DAME.

J. H. WALKER

DESSINATEUR et GRAVEUR SUR BOIS

ETABLI EN 1850

132 RUE ST-JACQUES Montréal.

FONDERIE DES ARTISANS

FONDEE EN 1870

DAY & DEBLOIS

FABRICANTS DE LA

Célèbre Fournaise à Eau chaude " BEAUPRÉ " pour chauffage des Eglises,
Collèges, Couvents, Edifices publics et Résidences. Nous faisons
une spécialité des ouvrages en fonte suivants :

**Colonnes pour Eglises, Magasins, etc., Radiateurs, Clo-
tures et Balustrades en Fonte pour Toits, Tourel-
les, Balcons. Parterres, etc., etc. Clotures
pour Cimetières, etc., etc.**

120, RUE ANNE, - MONTREAL

LA ROYALE

Bureau Principal :

COIN à la PLACE D'ARMES et de la Rue NOTRE-DAME.

CIE D'ASSURANCE

Actif \$30.000.000

Wm TATLEY, agent général.

E. HURTUBISE, et A. SÉCYR,
agents du département français.

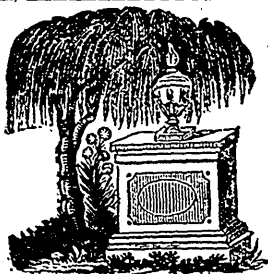
Wm. McNALLY & CIE

IMPORTATEURS DE

Tuyaux d'Egouts Ecosais, de toutes Dimensions

Plâtre de Paris, Briques à feu, Terre à feu, Tuyaux de cheminée.

50 Rue MCGILL Montréal



OUVRAGES en MARBRE et en GRANIT
COTE DES NEIGES, MONTREAL.

J. & P. BRUNET,

Importateurs et Manufacturiers de

**MONUMENTS, TOMBES, CHARNIERS,
POTEAUX, COPINGS,**

Et toutes sortes d'ouvrages de cimetières.

Reparations de tout genre a des Prix
Tres Reduits.

Résidence privée : J. BRUNET, Cote des Neiges

“ “ PLA. BRUNET, Entrepreneur-Briquetier, 203, rue Laval.

MAISON DE SANTE

POUR LES

ALIENES ET LES EPILEPTIQUES, ETC., ETC.

SOUS LA DIRECTION DES

FRERES DE LA CHARITE

Quelques pas plus loin que l'église de la Longue-Pointe, et du même côté
de la dite église, près Montréal, P. Q.

NOUVELLE MAISON D'ORNEMENTS D'EGLISE

ALBERT GAUTHIER,

(Cidevant de la Maison B. LANCÔT)

IMPORTATEUR DE

Bronzes, Ornaments d'Eglise, Chasublerie, Vins de Messe.

MANUFACTURIER DE

**Statues, Chemins de Croix, Peintures, Décorations,
Bannières, Insignes, etc.**

1677 Rue NOTRE-DAME

MONTREAL.

LOTÉRIE NATIONALE

CLASSE D.

Tirage le Troisième Mercredi de chaque mois.

Le trente-cinquième tirage mensuel aura lieu le

Mercredi, le 18 Juin 1890, à 2 Heures P. M.

VALEUR des LOTS: \$50,000,00

GROS LOT: UN IMMEUBLE DE 5,000

NOMENCLATURE DES LOTS :

1 Immeuble de.....	\$5,000.00	\$5,000.00
1 do	2,400.00	2,000.00
1 do	1,000.00	1,000.00
4 do	500.00	2,000.00
10 do	300.00	3,000.00
30 Ameublements.....	200.00	6,000.00
60 do	100.00	6,050.00
200 Montres d'or.....	50.05	10,000.00
1000 Montres d'argent.....	10.00	10,000.00
1000 Serviettes de toilette.....	5.00	5,000.00

2307 lots valant \$50,000.00

\$1.00 LE BILLET

S. E. LEFEBVRE, Secrétaire.

Bureau : No 19, RUE ST-JACQUES, MONTREAL.

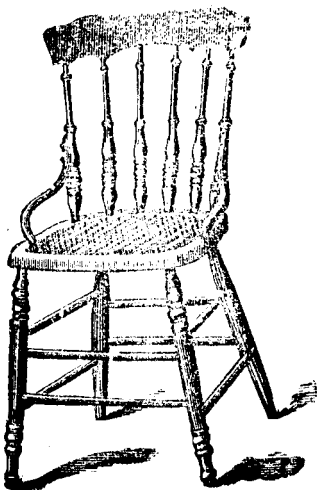
A. PRUD'HOMME & FRERES

Importateurs de Ferronneries, Peintures, Vitres, Huites, Vernis. Fil Barbelé
une spécialité. En Gros et en Détail.

1940, RUE NOTRE-DAME, 1940

Enseigne du Golebard Doré,

MONTREAL.



GEO. H. L'ABBE & CIE

453, 455, rue St-Jacques.

131, 133, 135, rue Inspecteur.

EN GROS.

MANUFACTURIERS DE

Toutes sortes de Chaises en Bois, en
Canne et Perforées, ainsi que Bancs.

NOUS TENONS EN STOCK CONSTAMMENT:

De 50,000 a 60,000 Chaises,

OUVRAGE GARANTI

PRIX LES PLUS BAS.

JOS. ROBERT & FILS
 MARCHANDS DE BOIS DE SCIAGE,
 MANUFACTURIERS DE
 PORTES, CHAS-IS, MOULURES, CORNICHES
 SPÉCIALITÉ :
 BANCs D'ÉGLISE, PUPITRES, CHAIRES, ETC., ETC.
 TOUJOURS EN MANS :
PIN, EPINETTE, PRUCHE, BOIS BLANC, ETC.
 TELEPHONE 879 B.
 107, CHEMIN PAPINEAU, MONTREAL.

STANDARD LIFE ASSURANCE CO.
 ÉTABLIE EN 1825.
 DE EDIMBOURG, ÉCOSSE.
Bureau principal en Canada : Montréal.
 Assurances subsistantes, \$100,000,000. | Fonds investi, \$33,000,000 | Revenu annuel, \$4,450,000
 Bonus distribués, \$22,000,000. W. M. RAMSAY, gerant.

C. S. GAGNIER PEINTRE DECORATEUR
 TAPISSIER
 No 24 RUE VITRE No 24
 MONTREAL.
 ÉTABLIE EN 1850.

A. HURTEAU & FRERE,
 MARCHANDS de BOIS de SCIAGE
 92, RUE SANGUINET, MONTREAL.

CLOS } Coin des rues Sanguinet et Dorchester.
 TELEPHONE No. 106.
 Bassin Wellington, en face des Bureaux du Grand-Tronc.
 TELEPHONE No. 1464.

JOS HUSEREAU PLOMBIER, FERBLANTIER,
 Poseur d'Appareils à Eau Chaude, Couvertures, Etc.
 No 42, rue Ste-Marguerite, Montréal.

A. PALASCIO MARCHAND DE FER
 En Gros et en Détail.
 Importateur de toutes espèces de Ferronneries pour construction d'Églises,
 Collèges, Convents et Résidences. Outils pour Menuisiers, Charpentiers,
 Meubliers etc., une spécialité.
 390, Rue St-Jacques, 390.